



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/18261
4 août 1986
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 4 AOUT 1986, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à mes précédentes lettres relatives à la poursuite des bombardements délibérés par le régime iranien effectués contre des objectifs purement civils, la dernière de ces lettres faisant l'objet du document S/18251, j'ai l'honneur de vous informer d'une nouvelle série de crimes perpétrés par l'Iran contre la population civile.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre, ainsi que de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI

Annexe

Communiqué No 2310 du Quartier général des forces armées, en date du 2 août 1986 :

La clique fantoche au pouvoir en Iran a repris ses lâches activités, qui dénotent sa haine de notre peuple glorieux, et ce, en bombardant les quartiers résidentiels de la vaillante et héroïque ville de Bassorah. A la suite de ces bombardements ennemis, un enfant a été tué et 26 civils ont été blessés. Parmi ces derniers, on compte 10 enfants, dont l'un n'était âgé que de huit mois. De plus, six habitations et une école primaire ont été endommagées.

Communiqué No 2311 du Quartier général des forces armées, en date du 3 août 1986 :

Les canons à longue portée des forces traîtresses de l'ennemi ont bombardé la ville héroïque de Bassorah causant la mort de deux civils. Cinq autres civils ont été blessés, trois habitations ont été détruites et un véhicule civil a été endommagé.

